

la session en cours, mais les hommes d'État songent toujours à l'avenir et, quand il s'agit du budget, nous sommes tous hommes d'État. En parlant au ministre, nous pensons au budget de l'an prochain ou peut-être de l'autre année. Il se peut que le budget qui suivra celui de l'an prochain soit un budget électoral, et peut-être même celui de l'an prochain. Règle générale, les contribuables voient toujours venir les élections avec joie car elles semblent avoir des répercussions sur le budget.

Le moment venu, j'espère que le ministre songera surtout, non pas à ceux dont les revenus sont suffisamment élevés pour qu'ils n'aient pas besoin qu'on les aide, mais à ceux qui, occupant les paliers inférieurs, ont besoin qu'on améliore leur situation économique et leur niveau de vie, plus que ne le fait actuellement le ministre aux termes du budget dont nous sommes actuellement saisis, et qui ne prévoit, en effet, qu'une diminution hebdomadaire d'impôt de 7c. ou 26c. Je prie, je supplie le ministre de songer, lors des prochains budgets, non pas à ceux qui n'ont pas besoin d'aide, mais à ceux qui en ont besoin.

Je veux traiter un instant un autre sujet. Il s'agit d'un projet que le ministre a annoncé au cours de son exposé budgétaire du 5 avril, comme l'atteste la page 2884 du hansard:

Le Gouvernement se propose donc d'instituer une commission royale qui sera chargée d'enquêter à fond sur nos perspectives économiques.

Je me joins, monsieur l'Orateur, à ceux qui ont accueilli avec joie l'annonce d'une telle commission royale. J'espère qu'elle sera créée bientôt et qu'elle pourra entreprendre son travail avec l'espoir que ses vœux seront exécutés et serviront de fondement à un effort en vue d'améliorer le bien-être général de la population de notre pays. Permettez-moi de consigner ici au hansard, en regard de l'annonce du ministre, que je viens de citer, l'avis de motion inscrit au *Feuilleton* en mon nom où il figure depuis le 17 mars de la présente année. Je lis:

M. Knowles—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier la question d'instituer un Comité du centième anniversaire, composé de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux et chargé d'élaborer des entreprises d'envergure relativement au développement économique et social du pays, qui comprendraient les projets d'habitations, de suppression des taudis, de conservation, d'irrigation et d'aménagement hydro-électrique, la construction de routes, la suppression des passages à niveau, l'érection d'hôpitaux, l'aide financière aux projets municipaux, l'entreprise d'autres travaux publics, ainsi que l'amélioration de l'économie de chaque secteur du pays; et qu'il y a lieu de songer à l'à-propos d'entreprendre immédiatement un tel programme et de le poursuivre énergiquement d'année en année, de sorte que, le 1<sup>er</sup> juillet 1967, le peuple canadien soit en mesure de commémorer le cen-

tième anniversaire de naissance de la nation non seulement par des feux d'artifices et des discours mais encore par des réalisations assurant la santé et l'abondance pour l'ensemble de la population.

J'autorise tous ceux qui pourront lire cette communication du ministre d'une part et mon projet de résolution d'autre part de prendre note de toute analogie intéressante. Je souhaite sincèrement que la commission royale aura des attributions telles qu'elle pourra exécuter d'utiles travaux de recherche et que, nous inspirant de ses conclusions, nous menions vigoureusement à son terme un programme fait pour assurer la santé et le bien-être de notre pays et de toute notre population.

Je viens de dire combien je m'intéressais, du point de vue de l'avenir de notre pays, à la question de la santé. On me permettra de consacrer le reste de mes observations aujourd'hui à cette question. Je songe plus particulièrement ici à une question et à une réponse qu'on trouvera au hansard du vendredi 29 avril 1955, à l'appel de l'ordre du jour, page 3461. Les voici:

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Puisqu'il affirme que l'opinion du gouvernement de l'Ontario est d'un plus grand poids que celle des dirigeants de certaines provinces moins importantes du pays, nous dira-t-il qu'étant donné les événements de mardi et mercredi, nous sommes maintenant plus près de l'établissement d'un programme d'assurance-santé d'envergure nationale que nous l'étions au début de la présente semaine?

Le très hon. M. St-Laurent: J'ignore à quel point nous sommes plus près d'un programme de santé d'envergure nationale que nous l'étions avant mardi ou mercredi, mais on étudie très diligemment la question du coût éventuel d'une pareille entreprise.

Je déplore le long retard que l'on met à faire bénéficier la population de l'assurance-santé mais je suis heureux que le premier ministre ait donné cette réponse et qu'il ait promis de faire étudier attentivement le coût d'un programme d'assurance-santé.

J'engage le Gouvernement à pousser cette étude avec plus d'énergie et de rapidité qu'on ne l'a fait depuis 36 ans, lorsque cette question fut insérée pour la première fois au programme libéral en 1919. On a fait, dans l'édifice qui nous abrite, certains pas vers l'avant la semaine dernière. Je parle ici de la nécessité d'un programme d'assurance-santé et non de l'avenir des partis politiques, le mien ou quelque autre. Avant la semaine dernière, le Canada était pour ainsi dire dans une impasse en ce qui touche l'assurance-santé. Mon honorable ami le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Martin) a déclaré, en effet, il y a quelques mois (à la radio, au cours de l'émission "Farm Forum", et récemment aussi, à la